



CCRE
CEMR

CCRE CEMR

Conseil des Communes
et Régions d'Europe
Council of European
Municipalities and Regions

La crise économique
et financière

Impact sur les collectivités
locales et régionales

Deuxième étude - novembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

1. Avant-propos – Jeremy Smith, secrétaire général du CCRE	5
Avant-propos – Wolf Klinz, président de la commission du Parlement européen sur la crise économique, financière et sociale	6
Avant-propos – Robert Manchin, président directeur exécutif Gallup Europe	7
2. Méthodologie	9
3. L'étude	10
4. Pour aller plus loin...	22
5. Liste des associations ayant contribué à l'étude	23

[1 AVANT-PROPOS]

Jeremy Smith
Secrétaire Général du CCRE



Cette nouvelle étude sur l'impact de la crise économique et financière sur les collectivités territoriales a un double objectif : d'une part faire le suivi de la première étude en avril 2009, d'autre part de comparer nos conclusions sur les perspectives locales et régionales avec les prévisions économiques et financières d'institutions européennes et mondiales.

Le questionnaire envoyé à nos associations membres abordait plusieurs sujets liés à la crise, tels la perception de l'impact de la crise sur les villes et régions d'Europe, leurs prévisions pour les budgets 2010, l'accès à l'emprunt pour les collectivités, l'impact de la crise sur la fourniture de services publics etc.

Bien sûr, toutes nos associations ne comptent pas parmi leurs membres 100 % des collectivités territoriales de leur pays, mais les membres de chacune d'entre elles sont répartis sur l'ensemble de leur territoire national. Prises ensemble, les associations ayant répondu au questionnaire représentent 428 millions de personnes.

Cette étude aborde les collectivités territoriales dans leur ensemble, sans faire de différence entre les collectivités urbaines et rurales, ou entre les petites, moyennes et grandes autorités; en outre, à l'exception de la Belgique et du Royaume Uni, nous n'avons pas analysé les différences régionales au sein de chaque pays. Il faut aussi préciser que les réponses et les conclusions de cette étude se basent sur une évaluation générale réalisée par nos associations membres au nom de leurs membres. Elles-mêmes n'auront pas interviewé chacun de leurs membres individuellement. Leurs réponses se basent sur des sources multiples tels des études existantes au niveau national, des chiffres et données publiés par leurs autorités nationales, ou des informations récoltées par ces mêmes associations grâce aux contacts privilégiés qu'ils entretiennent avec les représentants de leurs villes.

Il s'agit plus d'une étude sur la perception de la crise auprès de nos villes et régions, sur la façon dont elles s'adaptent à ses effets et sur les perspectives pour l'année prochaine.

Et la principale conclusion de cette étude est probablement que si la Commission européenne, la Banque centrale européenne et d'autres organismes internationaux pensent que 2010 verra une amélioration sensible de la situation économique et financière en Europe, nos villes et régions, dans leur grande majorité, craignent que 2010 soit aussi difficile que 2009, si pas pire. La baisse des ressources s'accompagne le plus souvent de changements dans la fourniture des services publics, ce qui reste la fonction de base des collectivités territoriales et qui, plus que toute autre chose, a un impact direct et quotidien sur la vie des citoyens d'Europe.

Une tendance, très claire, visible tout au long de notre étude, émerge et aboutit à une conclusion implacable : la crise économique et financière n'épargnera pas le secteur public européen en 2010. Même si l'économie devait se redresser, l'étendue de la dette du secteur public (excédant le critère de Maastricht de 60 % du PIB dans l'UE) et un chômage tenace exerceront une pression écrasante sur les collectivités locales et régionales d'Europe.

Jeremy Smith

[Evaluer l'impact de la crise]

Wolf Klinz

Président de la Commission spéciale du Parlement européen sur la crise financière, économique et sociale

L'économie mondiale est confrontée à un défi d'une ampleur jamais égalée ces dernières décennies. C'est la pire crise financière de ces 80 dernières années, en raison de sa nature mondiale (et interconnectée). Ses racines sont multiples. L'innovation dans les produits financiers structurés, la propension des prêteurs à prendre des risques financiers excessifs, le taux d'intérêt bas et l'avidité des investisseurs à l'égard de rendements de plus en plus élevés ont permis la vente de produits d'investissement complexes à une très large palette d'investisseurs. Ce qui a commencé comme une crise des *subprimes* a évolué vers une véritable crise bancaire, qui a conduit à une perte de confiance dans le système.



Les effets sur l'économie réelle sont déjà apparents, avec de nombreux pays frappés par la crise. Les vrais défis ne seront toutefois visibles que dans les mois à venir. Une crise sociale est imminente. Cependant, de la même manière que l'impact de la crise varie selon les pays et régions, les réponses divergent.

Les opérations de sauvetage menées par les différents États membres de l'UE et ailleurs pour stabiliser le système et relancer les prêts interbancaires sont nombreuses. Certains pays ont choisi de nationaliser une grande partie de leur système bancaire, alors que d'autres ont préféré un plan de sauvetage volontaire ou des garanties d'État.

La situation économique en Europe est grave. Le PIB a reculé, le taux de chômage augmente, les investissements sont en baisse, les prêts sont limités et les déficits budgétaires en forte croissance. Plus de €300 milliards ont été consacrés à la recapitalisation des banques ; à cela s'ajoute le coût des régimes de garantie des dépôts et d'autres mesures. Ces montants restreignent considérablement les possibilités de finance publique. Cela se ressent à tous les niveaux - national, régional et local. Afin de réinstaurer des finances saines et accroître la marge de manœuvre pour les autorités publiques, il faudra à l'avenir faire ceinture et entreprendre des réformes structurelles. A l'heure de la montée du chômage, les recettes fiscales sont en diminution au moment même où les dépenses publiques sont nécessaires.

Nous devons développer une stratégie commune sur la réglementation des marchés et des produits pour assurer une supervision adéquate et cohérente, sans échappatoire, comme proposé par le G-20. Le poids de l'économie réelle doit être au cœur de la réforme du système actuel. L'industrie des services financiers existe pour fournir un service vital à l'économie réelle et nous devons réévaluer le système dans cette optique.

D'importantes réformes structurelles doivent être mises en œuvre. La crise nous donne la possibilité de remédier aux lacunes passées et présentes de la structure actuelle. Nous devons saisir cette chance. Les gouvernements nationaux en Europe doivent travailler en étroite collaboration afin de développer des stratégies de sortie opportunes, préparer des outils de gestion de crise, malgré les budgets limités, et assurer une action cohérente et réfléchie. Il est également essentiel que l'Union européenne parle d'une seule voix afin de se faire entendre dans les enceintes internationales.

Wolf Klinz

[Là où les politiciens se trompent...]

Robert Manchin

Président Directeur exécutif Gallup Europe

Lorsque les décideurs politiques dans le monde évoquent l'impact de la crise économique, on a souvent l'impression que tous les groupes et/ou territoires sont touchés de manière égale. Cette tendance à la simplification va jusqu'à leur faire assimiler les premiers signes d'une reprise économique à la fin de la crise.

Pourtant, les données de Gallup et de l'Eurobaromètre révèlent une réalité bien différente : la récession a eu un impact différent à travers l'Europe et les citoyens commencent seulement à sentir les conséquences de la crise. Ce qui tend à expliquer pourquoi leurs attentes sont si fortes à l'égard de leurs autorités locales pour les aider à surmonter la crise.



Dès février 2009, La majorité des citoyens de l'UE ont ressenti les répercussions de la crise de manière « très » ou « assez » importante ; 39% estiment que « la pauvreté a fortement augmenté en Europe ». Les enquêtes montrent que - contrairement à ce que les politiciens et experts disent - la majorité des Européens pensent que 2010 sera pire que 2009. Un examen attentif des données montre qu'il n'y a pas un effet uniforme de crise économique européenne. Au contraire, il y a des crises multiples et régionales à des degrés divers. Les effets de la crise mesurés en fonction du PIB et d'autres indicateurs purement économiques et financiers semblent similaires dans toute l'Europe, mais l'indicateur plus subjectif du bien-être économique indique des variations géographiques. En fait, la perception individuelle de l'impact de la crise varie fortement selon les régions et au sein d'un même pays.

De manière générale, l'impact de la crise sur les citoyens était moindre en Europe du Nord, et elle a eu un effet différent sur les populations rurales et urbaines ; le rapport entre l'impact au niveau de la population et le niveau d'urbanisation diffère en fonction des régions. Dans certains pays, les villes ont été plus sévèrement touchées, dans d'autres, ce sont les zones rurales.

Les nouveaux Etats membres et les Etats plus pauvres parmi les anciens ont plus souvent déclaré avoir été touchés de façon "très importante" par la récession économique (de 33% à 50%). Dans les États membres du nord de l'Europe, la population était beaucoup moins susceptible d'avoir été touchée « très significativement » par la crise (de 3% et 10%).

Les régions rurales en sous-développement de longue date au sein des anciens États membres les plus pauvres et des nouveaux Etats membres ont été plus durement touchées. Les anciens Etats membres plus durement affectés par la pauvreté urbaine ont un pourcentage élevé d'immigrés récemment arrivés dans les villes. Il y a aussi un effet multiplicateur: les régions défavorisées (surtout rurales) en difficulté économique semblent être plus durement touchées par la crise.

Ces différences de difficultés rencontrées subjectivement peuvent s'expliquer par les effets de « capital social » accumulé au fil du temps et de « capital culturel ». Les deux ont protégé les citoyens des effets économiques les plus durs de la crise. Dans les régions à capital social

élevé et à « bonne gouvernance », la population a plus tendance à faire confiance à ses dirigeants et aux autres citoyens, et perçoit moins de corruption. Au même titre que dans le nord de l'Europe, les citoyens de ces régions ont moins ressenti personnellement les effets de la récession. Les pays souffrant de corruption et d'absence de confiance sociale ont plus souffert. Le capital culturel est aussi important: les pays ayant beaucoup investi dans les ressources humaines, surtout dans les zones urbaines où les employeurs ont investi dans le personnel (par le biais de formation), ont mieux absorbé les effets de la récession. Les pays pauvres, souvent moins enclin à réinvestir dans le personnel, ont plus souffert.

Face aux effets écrasants de la crise mondiale financière et économique, les institutions nationales et même européennes ne savent toujours pas comment réagir, alors que les autorités locales semblent n'avoir qu'une liberté d'action très limitée. Cependant, nos données indiquent que la « bonne gouvernance locale » est cruciale pour atténuer l'impact local d'une crise globale. Les collectivités locales bien gérées conservent des réseaux locaux d'aide sociale qui permettent de continuer à accumuler un capital culturel et social local. C'est un élément-clé du bien-être personnel des citoyens et de leur optimisme, ce qui importe le plus à la population en termes d'expérience vécue au quotidien. Une « bonne gouvernance » constante et, de ce fait, la confiance envers les institutions locales accroissent le bien-être et la qualité de la vie locale des citoyens.

Les nécessités économiques peuvent aussi devenir un moyen d'améliorer la qualité de la vie dans les zones urbaines : si les dirigeants locaux, en misant sur les principes de solidarité et respect des citoyens, parviennent à atténuer les effets de la crise, à long terme ils gagneront plus la confiance et la loyauté des habitants.

Les communautés sortiront renforcées de la crise si leurs dirigeants locaux sont compétents et dévoués. Les élections européennes l'ont clairement démontré : les citoyens européens ne pensent pas que les institutions européennes – et encore moins leurs institutions nationales, pourront résoudre leurs problèmes au quotidien. Quand les temps sont incertains, les gens recherchent la sécurité auprès de leurs autorités locales et régionales. Si celles-ci échouent, le bien-être personnel des citoyens s'effondre.

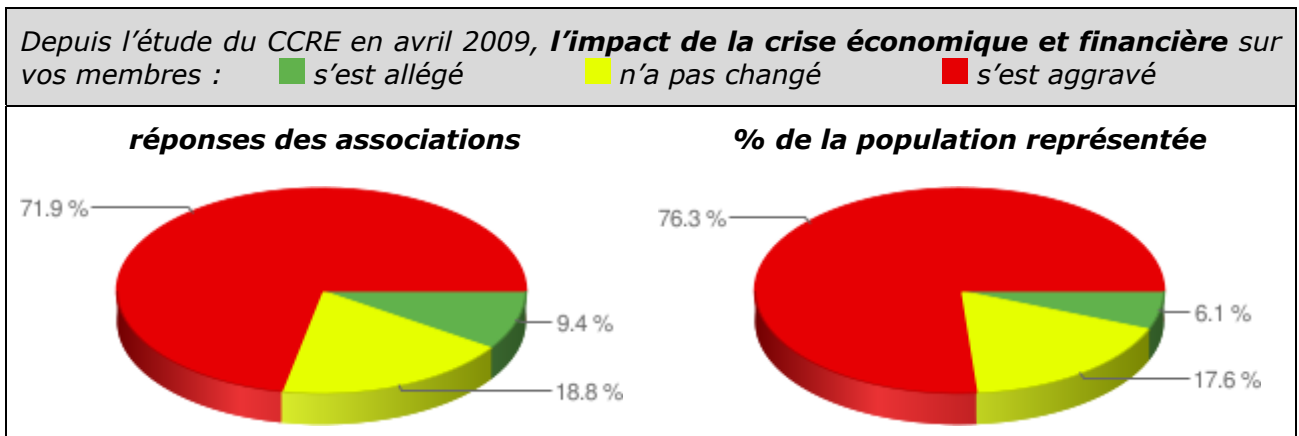
C'est un paradoxe : alors que les citoyens sont convaincus que des réponses concrètes à la crise viendront plus du niveau local que national ou international, les autorités locales risquent fort de se retrouver en 2010, comme l'indique l'étude du CCRE, confrontées à des réductions budgétaires et une demande accrue de services sociaux. Il n'y a aucun doute : si nos collectivités locales échouent dans leurs missions par la faute d'un manque de ressources et qu'en même temps les experts évoquent sans cesse la fin de la crise, il faut s'attendre à ce qu'un décalage se produise entre la perception de la réalité selon les citoyens et les experts. A cette perception décalée pourrait également venir s'ajouter un sentiment d'injustice et une impression que les dividendes de la reprise économique ne sont pas répartis équitablement entre tous.

Robert Manchin

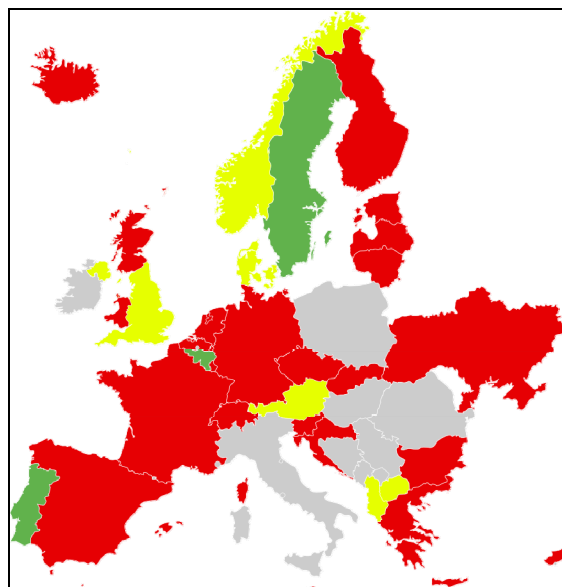
[3 L'ÉTUDE]

1. Situation actuelle et prévisions

Selon les villes et régions d'Europe, la **situation financière et économique** s'est détériorée ces six derniers mois. C'est ce que pensent 22 des 31 associations nationales (72 %) ayant répondu; 19 % pensent que la situation n'a pas changé de manière significative et seulement 9 % perçoivent une légère amélioration (Portugal, Suède et Wallonie). Cependant, les réponses sont plus spectaculaires lorsque ces pourcentages sont adaptés au nombre d'habitants que chaque association représente : 76 % estiment que la crise s'est aggravée en 2009, et à peine 6 % pensent que la situation s'est améliorée.



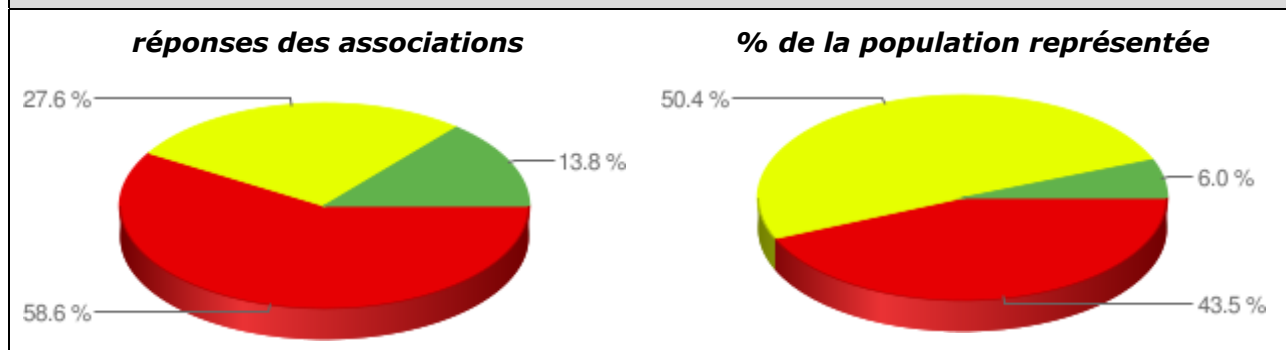
Géographiquement: Perception de la crise depuis avril 2009



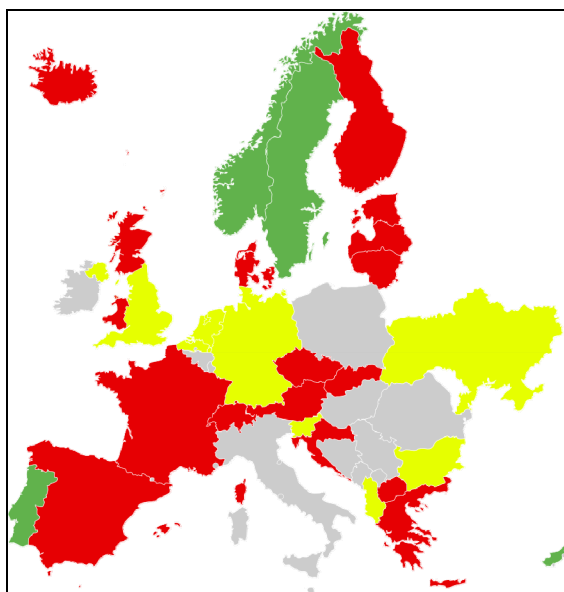
Les **prévisions pour 2010** ne sont pas plus optimistes. Selon 17 associations (59 %) la crise continuera à faire sentir ses effets. Seules 14 % des associations (Chypre, Norvège, Portugal et Suède) pensent que le pire de la crise est derrière nous. En adaptant ces pourcentages au nombre d'habitants par pays, les associations optimistes pour 2010 ne représentent plus que 6 % des réponses contre 44 % de pessimistes et 50 % n'envisageant aucun changement.

Dans l'ensemble, vos membres pensent plutôt que :

- le pire de la crise est passé, 2010 verra le début de la reprise ;
- la situation ne changera pas en 2010 ;
- la crise persiste et la situation va se détériorer en 2010 ?



Géographiquement: Perspectives pour 2010



SUR LE TERRAIN: Le scénario cauchemar des municipalités slovaques

En février 2009, le ministère des Finances a estimé que la perte budgétaire pour les municipalités slovaques s'élèverait pour 2009 à €105 millions. C'est pourquoi les municipalités ont ajusté en conséquence leurs priorités, plans d'investissement et la gamme et le volume des services prestés.

En juillet 2009, les prévisions étaient encore plus sombres : la perte attendue pour 2009 s'élèverait à € 230 millions - deux fois le montant estimé quelques mois plus tôt! Et à € 379 millions pour 2010.

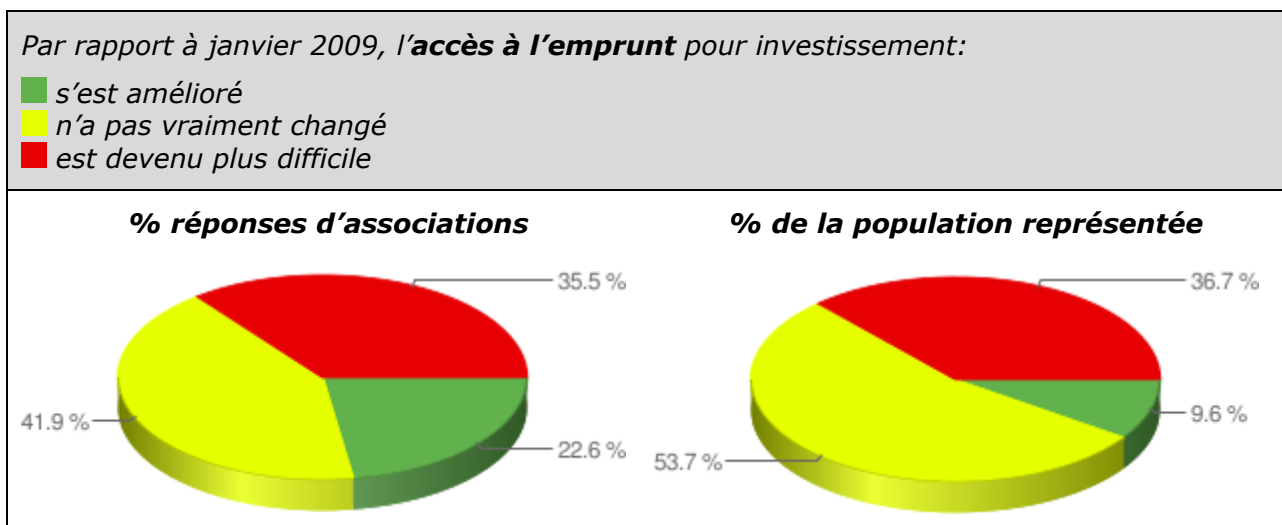
Face à ce scénario catastrophe, les autorités locales slovaques estiment qu'ils n'ont pas d'autre choix que de limiter les services offerts à la population, notamment en matière de services sociaux, d'établissements scolaires, de sécurité publique, de transports locaux, d'environnement, de culture et de sport.

2. Crise du crédit et financière

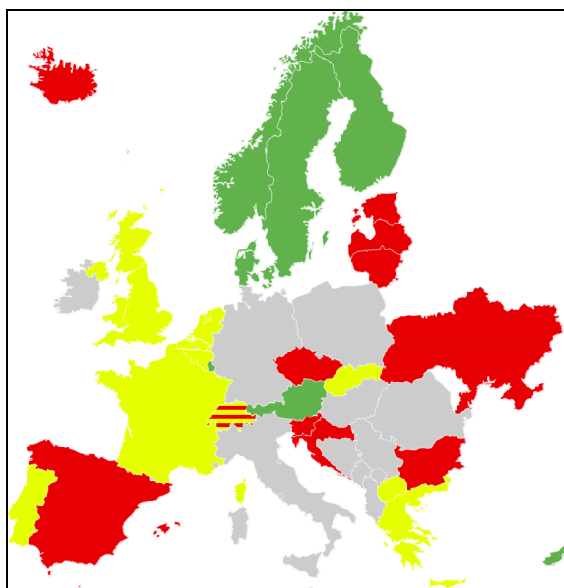
Du fait de la crise, le principal problème pour les collectivités locales réside dans la difficulté à **accéder à l'emprunt** pour investissement. La plupart d'entre elles ont demandé à leurs gouvernements nationaux de les aider via l'octroi de garanties d'emprunt ou en assouplissant la législation stricte en matière d'emprunts publics.

A première vue, aucune tendance claire n'émerge concernant l'accès à l'emprunt : 11 associations (36 % des réponses) déclarent que la situation a empiré, 13 associations (42 %) estiment qu'il n'y a eu aucune modification, et 7 associations (23 %, surtout au Danemark, en Finlande, Norvège et Suède) affirment que l'accès à l'emprunt s'est amélioré.

Cependant, en adaptant ces pourcentages au nombre d'habitants par pays, les résultats sont plus clairs puisque les 23 % d'associations qui évoquent une amélioration représentent à peine 10% de la population couverte par cette étude ; par contre les 33 % d'associations qui estiment que la situation n'a pas évolué représentent 54% de la population, et celles estimant que la situation a empiré représentent 37 %.



Géographiquement: Accès à l'emprunt



Lorsque l'on connaît le rôle crucial que joue l'emprunt public comme outil de développement économique dans les investissements d'infrastructures, il est à craindre qu'une large proportion de la population européenne se retrouve confrontée à un ralentissement du développement local pendant longtemps.

SUR LE TERRAIN: Accès à l'emprunt facilité pour les municipalités danoises

Le gouvernement danois a conclu un accord avec l'association nationale (LGDK) dans le but d'accroître les investissements municipaux en 2009, dans le cadre du paquet fiscal de relance de l'économie danoise.

L'emprunt par les municipalités devrait être facilité au moyen d'un soutien d'une valeur de 650 millions de DKK (€ 87.3 millions). Ce montant sera revu à la hausse en 2010 afin de faciliter l'accès à l'emprunt au moyen d'un soutien d'une valeur de 3 milliards de DKK (€ 403 millions).

Plusieurs Etats ont introduit des mesures pour faciliter l'accès à l'emprunt, sans toujours viser particulièrement les collectivités territoriales. Certains (Lettonie) ont introduit des mesures « douces » pour alléger les restrictions législatives en matière d'emprunt local, d'autres ont introduit des mesures législatives de stabilisation des marchés financiers (Allemagne), certains ont diminué les taux d'intérêt ou les ont soutenu (Chypre, Ukraine), d'autres encore ont versé des subventions aux municipalités (Finlande, ex-République yougoslave de Macédoine) ou ont facilité directement l'accès à l'emprunt (Danemark).

SUR LE TERRAIN: Les municipalités françaises piégées par des « prêts toxiques »

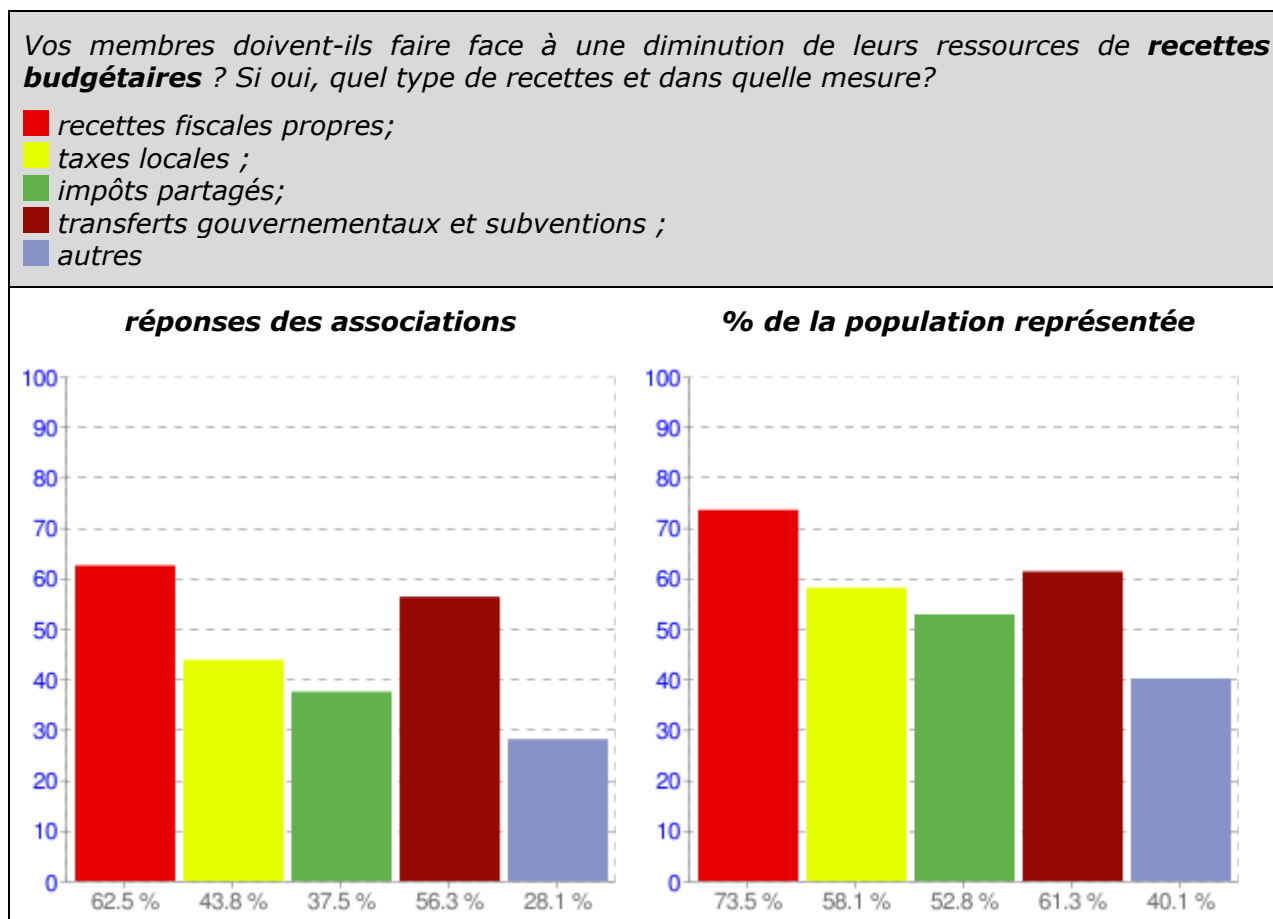
En France, depuis le milieu des années 1990, de nombreuses municipalités ont été encouragées à conclure des contrats de prêts complexes avec des taux d'intérêt très avantageux pour les premières années, mais avec un taux d'intérêt variable basé sur un ensemble complexe d'indicateurs pour les années suivantes.

La communauté urbaine de Lille a financé son développement avec ces prêts. En période de croissance économique, cela paraissait être une bonne idée. En septembre 2008, la sonnette d'alarme a retenti. La communauté urbaine de Lille réalise alors que 57 % de sa dette est constituée de "produits structurés" spéculatifs indexés sur des devises exotiques, très intéressants en période de croissance. Et très dangereux en période de crise. Fin 2007, le portefeuille de prêts de Lille se compose de 48 contrats représentant un montant notionnel de € 955 millions. Parmi ceux-ci, € 554 millions (57 %) sont adossés à des produits hautement spéculatifs. Une vérification financière spécialisée a révélé une perte potentielle future de € 67 millions sur une dette permanente de € 813,5 millions.

La municipalité de Saint-Etienne a contracté un prêt de € 20 millions auprès de la Deutsche Bank. Avec la crise, le taux d'intérêt des emprunts devrait augmenter de 4,3 % à 24 %, ce qui représente un surcoût de € 3,7 millions par an. Pour la population de Saint-Etienne (175 000 habitants), cela signifierait une augmentation de 4 % de la taxe locale. Suite aux négociations infructueuses avec la banque, la municipalité envisage de poursuivre en justice la Deutsche Bank pour ne pas l'avoir suffisamment informée des risques encourus.

3. Crise économique – Aspects budgétaires

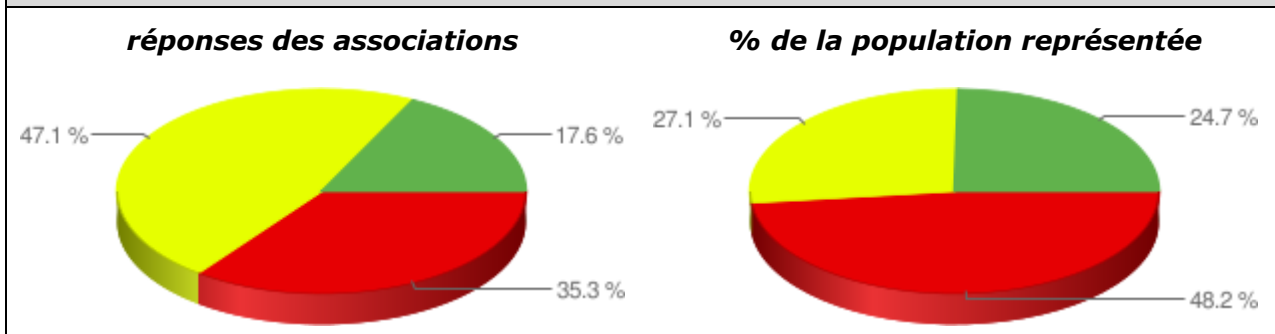
Les collectivités territoriales sont prises en étau entre la diminution des **recettes budgétaires** et une demande accrue de dépenses. Cet impact varie en fonction de la variété des sources de revenu sur lesquelles les autorités de chaque pays dépendent. Dans la plupart des pays (63 %), les recettes fiscales propres ont considérablement diminué, de même que les transferts gouvernementaux et les subventions (56 %). Parmi les autres types de sources affectées figurent les taxes locales (44 %) et les impôts partagés (38 %).



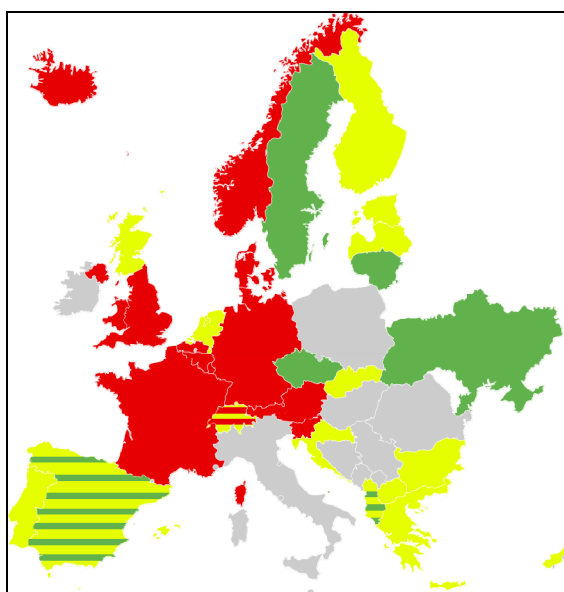
D'un autre côté, 35 % des associations déclarent que les **dépenses des collectivités territoriales** ont augmenté, principalement en Europe occidentale et en Scandinavie. 47 % n'ont toutefois pas constaté de changement significatif dans les dépenses courantes, et 18 % font état d'une baisse sensible de leurs dépenses courantes. Les associations faisant état d'une augmentation des dépenses représentent 48% de la population couverte, pour 27 % déclarant qu'il n'y a pas eu de modification et 25 % faisant état d'une diminution des dépenses.

Les **dépenses courantes** des autorités locales et régionales (notamment liées aux services publics de base, services sociaux, aide aux chômeurs...) ont-elles été affectées par la crise ?

■ diminution sensible des dépenses ■ pas de changement ■ augmentation sensible



Géographiquement: Impact de la crise sur les dépenses locales et régionales



Nous pouvons supposer que les collectivités territoriales d'Europe occidentale, contrairement au reste des pays européens, disposent d'un excédent de réserves financières sur lequel elles peuvent compter dans la situation actuelle pour couvrir la demande croissante de dépenses. D'un autre côté, une proportion significative de collectivités locales ne parvient plus à s'en sortir ; ces dernières sont obligées de réduire leurs dépenses.

SUR LE TERRAIN: des coupes dans les recettes des villes estoniennes

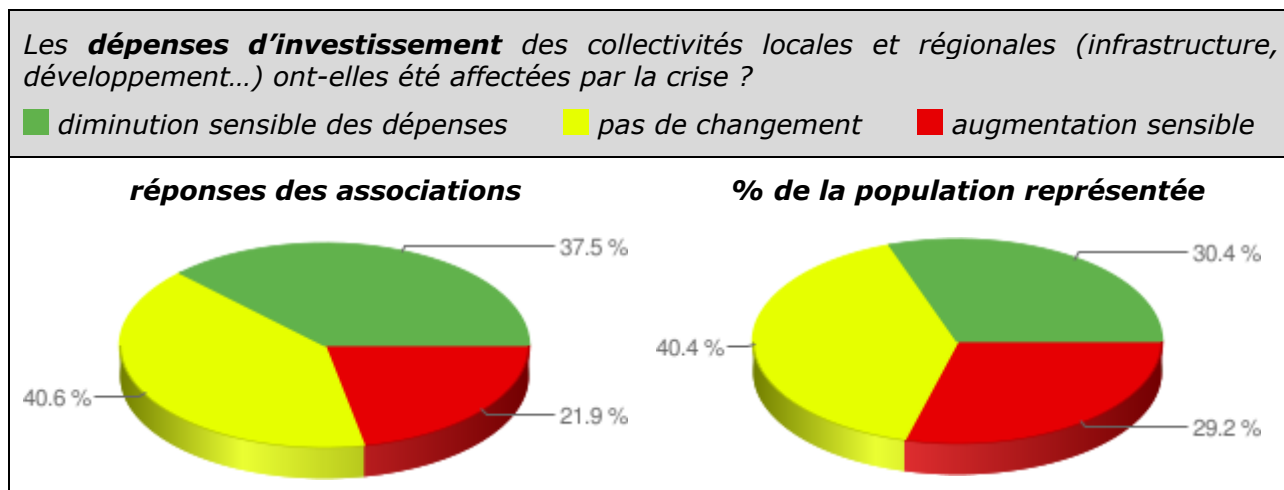
Les autorités locales estoniennes se heurtent à une coupe imposée par le gouvernement dans la part de l'impôt sur le revenu des particuliers de 11.93% à 11,4%. Cette baisse de recettes du gouvernement au détriment des collectivités locales s'élèverait à 300 millions de couronnes (€ 19 millions) en 2009.

Le revenu réel pour les autorités locales au cours des 8 premiers mois de l'année 2009 est tombé à 89 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ce qui peut notamment s'expliquer par l'augmentation du chômage : de 6,5% en février 2009, il passe à 11,2 % à la fin du mois d'août 2009. Le taux de chômage devrait encore progresser. Il est estimé à 14,4 % pour la fin de 2009 et à 16,8 % en 2010.

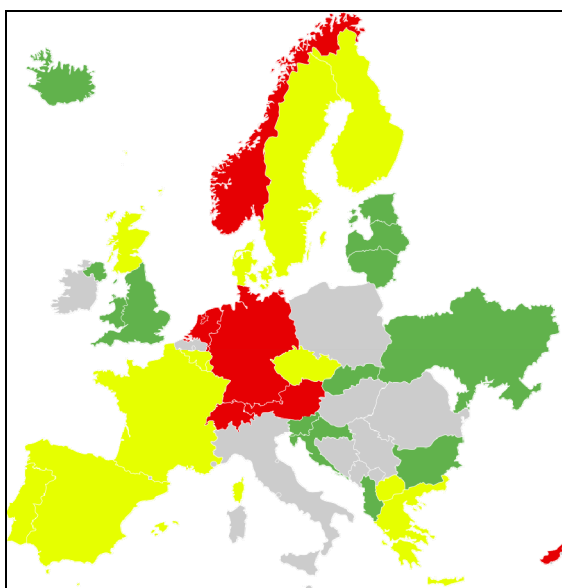
En outre, en vue d'équilibrer le budget national, le gouvernement a augmenté le taux de TVA de 18 % à 20 %, ce qui, conjugué à l'augmentation d'autres types d'impôts, alourdira les budgets locaux de frais supplémentaires estimés à 200 millions de couronnes (€ 12 millions).

crise, et 38 % font état d'une diminution de ces dépenses, principalement en Europe centrale et de l'est (Slovaquie, Slovaquie, Ukraine), dans les Etats baltes (Estonie et Lettonie) et en Europe du sud-est (Albanie, Bulgarie, Croatie). Les 7 associations (22 %) annonçant une augmentation des dépenses en capitaux se trouvent en Europe occidentale et en Scandinavie (Danemark, Norvège, Autriche, Allemagne, Pays-Bas, Suisse). Ces augmentations peuvent être le résultat de mesures anticrise et de programmes d'investissements en infrastructure pour relancer l'emploi.

Les pourcentages ajustés au nombre d'habitants ne sont pas extrêmement différents : 40 % de situation inchangée, 30 % de diminution des dépenses et 29 % d'augmentation.



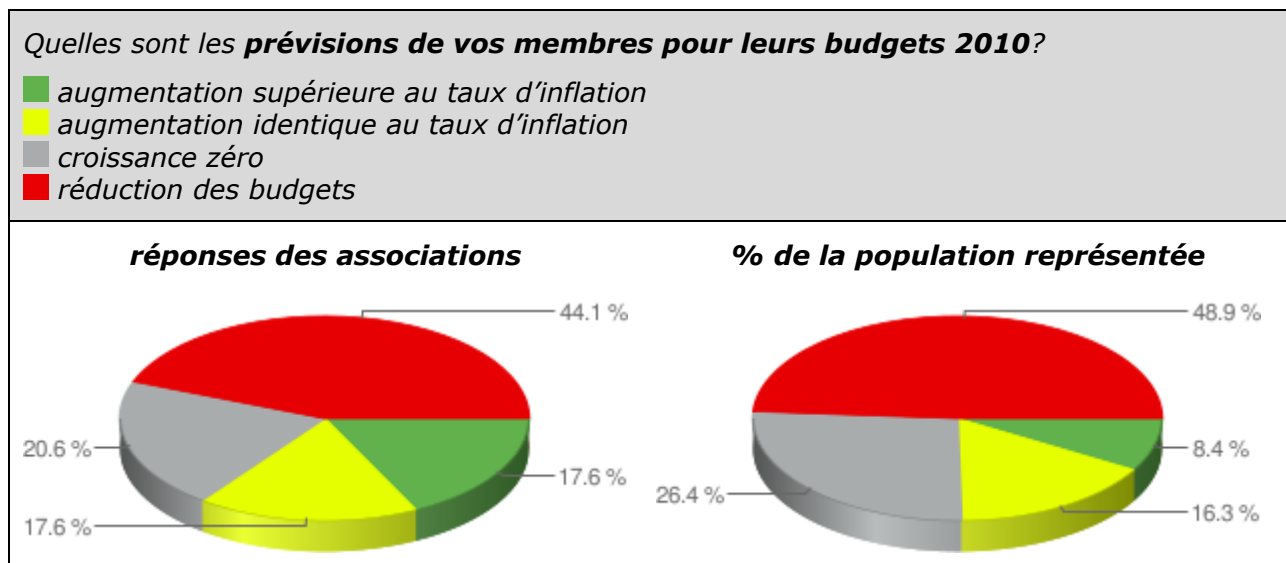
Géographiquement: Impact sur les dépenses d'investissement



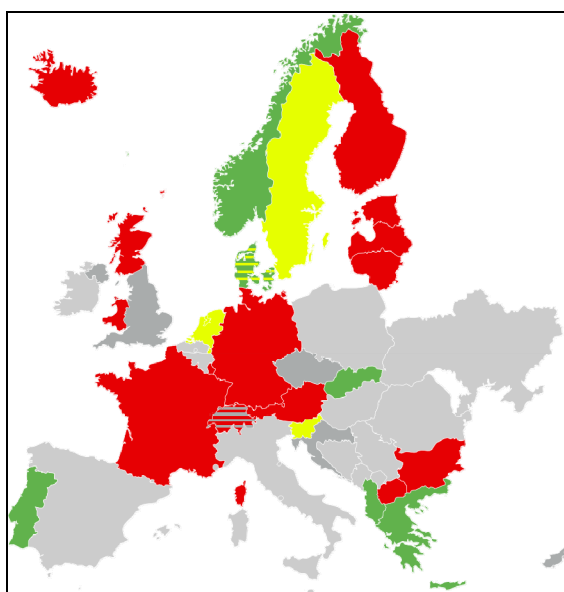
La majorité des associations affirment que leurs collectivités territoriales n'envisagent pas d'augmentation des **budgets pour 2010**: 44 % anticipent une réduction de budgets et 21 % envisagent une croissance zéro. 18 % pensent que leur budget suivra l'évolution du taux d'inflation et 18 % envisagent une réelle augmentation de leur budget (supérieure au taux d'inflation). Les plus optimistes sont en Albanie, Grèce, Portugal, Danemark et Norvège.

Si on ajuste ces pourcentages au nombre d'habitants par pays, il apparait que les associations prévoyant une baisse ou un gel du budget représentent respectivement 49 % et 26% de la

population couverte, soit un total de 75 %. Les associations prévoyant une augmentation du budget de leurs collectivités sur base du taux d'inflation représentent 16% de la population, et celles prévoyant une augmentation réelle des budgets représentent à peine 8% de la population.



Géographiquement: budgets 2010



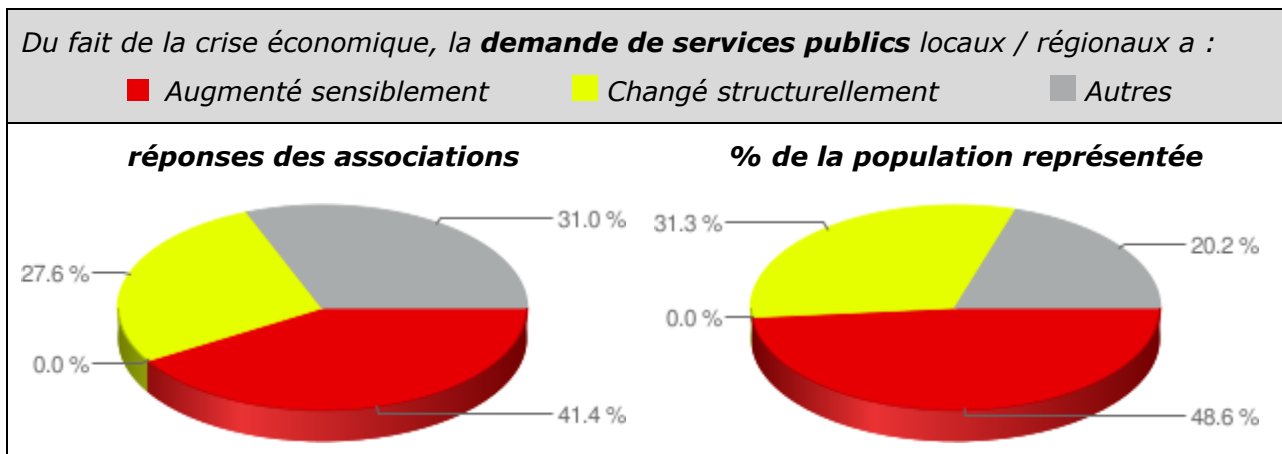
SUR LE TERRAIN: Faire face aux restrictions budgétaires

Plusieurs associations ont déclaré que les déficits budgétaires peuvent être couverts par la vente des biens communaux, en particulier les biens immobiliers (terrains et logements ou bâtiments), mais que cette source de revenus a diminué en 2009 et devrait rester assez limitée en 2010. En outre, certaines autorités locales ont dû réduire les salaires des fonctionnaires locaux, y compris en avantages et compensations supplémentaires.

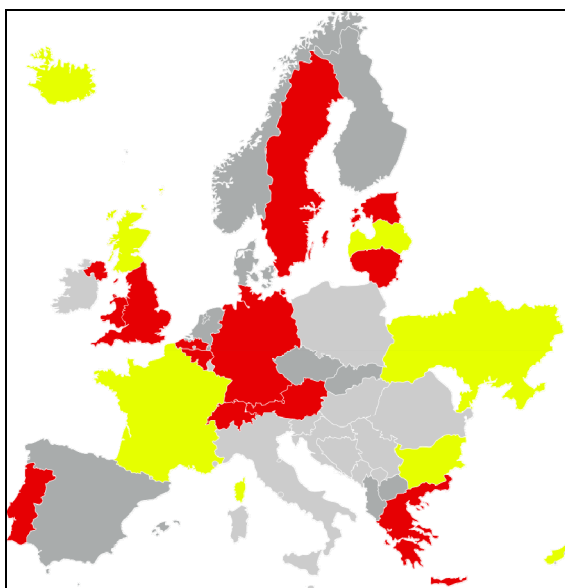
4. Crise économique – Impact sur les services publics

41 % des associations indiquent une augmentation sensible de la demande de services sociaux liée à la crise ; aucune ne fait état d'une diminution (0 %). Par contre, selon 28 % des associations, la structure de la demande en services s'est modifiée : ce qui confirme l'augmentation de la demande de services sociaux et la diminution de services non essentiels.

Les pourcentages ajustés au nombre d'habitants par pays sont encore plus clairs: les associations indiquant une **augmentation de la demande** de services publics représentent 49% de la population couverte, et 31 % font état d'une modification des services du fait de la crise. En tout, c'est 80% de la population couverte qui attendent de leurs collectivités locales et régionales qu'elles adaptent le volume et la gamme de services publics fournis à la situation économique.



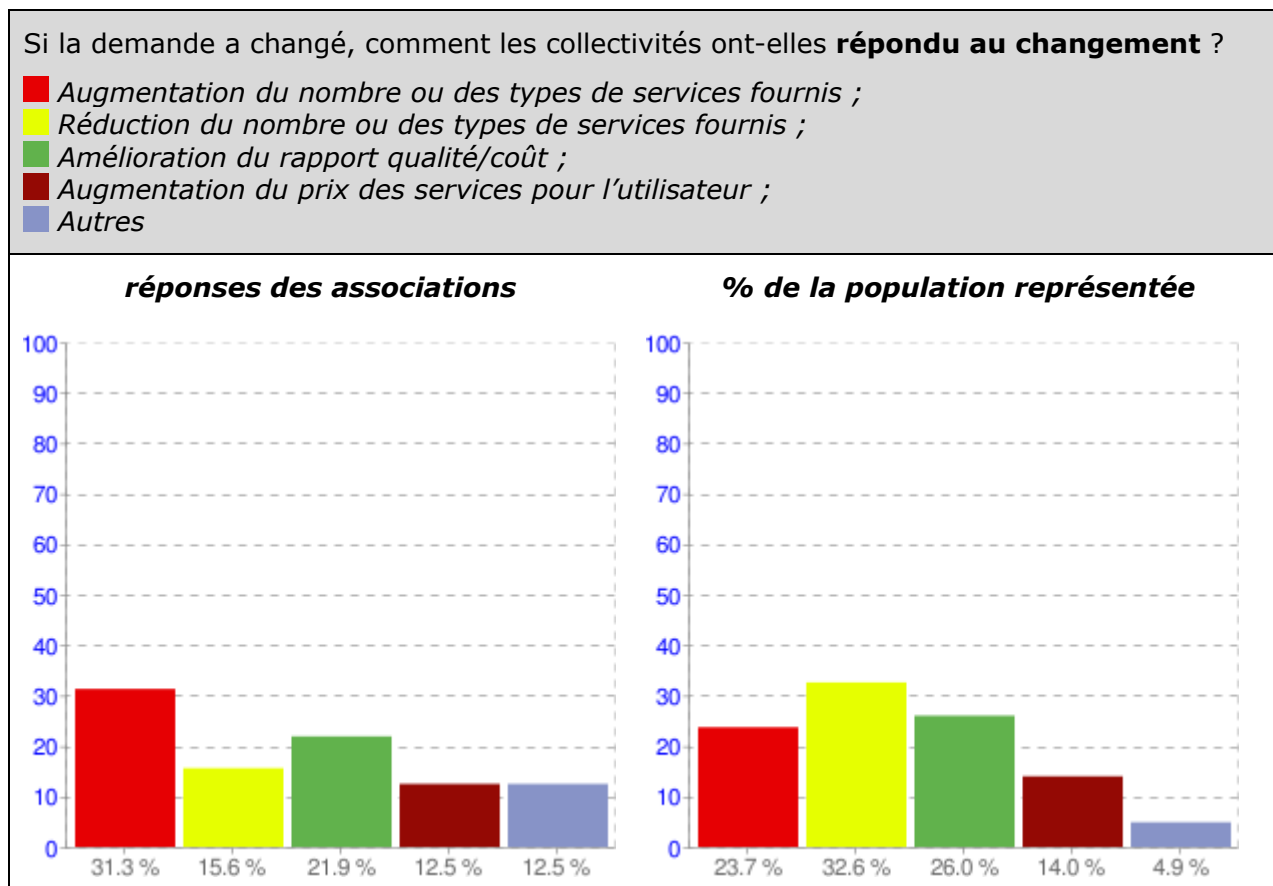
Géographiquement: Changements dans la demande de services publics



L'augmentation de la demande concerne surtout les services sociaux : les allocations sociales, l'aide au logement, le soutien aux demandeurs d'emploi et aux personnes âgées, les services de conseil financiers ou d'économies d'énergie, la santé mentale et le soutien aux entreprises.

La diminution de la demande concerne plutôt les services administratifs et techniques ou ceux requérant un paiement supplémentaire tels les crèches, les centres de jeunesse, l'aide à domicile ou les demandes de permis de construire.

Les collectivités locales répondent de diverses façons au **changement de la demande**. 31 % des associations font état d'une augmentation du volume et de la gamme des services fournis même si, dans certains pays, on assiste à une diminution du volume et de la gamme. Dans 22 % des pays, les collectivités territoriales ont réagi en essayant de fournir les mêmes services mais en rationalisant leur coût, et dans 13 % des pays, le consommateur a dû payer plus pour jouir des services.



16 % des associations font état de coupes dans les services fournis en 2009. Par contre, si on adapte ce pourcentage au nombre d'habitants représentés dans ces pays, on arrive au double : 33 % des habitants couverts par cette étude, à savoir 141 sur 428 millions d'européens, sont confrontés à une diminution des services disponibles.

Les coupes effectuées concernent principalement les services non essentiels tels l'éducation, le sport, le patrimoine, mais aussi l'entretien et le développement de l'infrastructure locale.

SUR LE TERRAIN: Les services publics écossais s'adaptent à la crise

Les communes écossaises ont modifié leur fourniture de services. Les «services partagés» sont considérés comme un élément clé pour assurer la bonne collaboration et l'engagement dans le partage des services, la convergence et la rationalisation de leurs fonctions, tout en évitant la bureaucratie et la duplication des tâches.

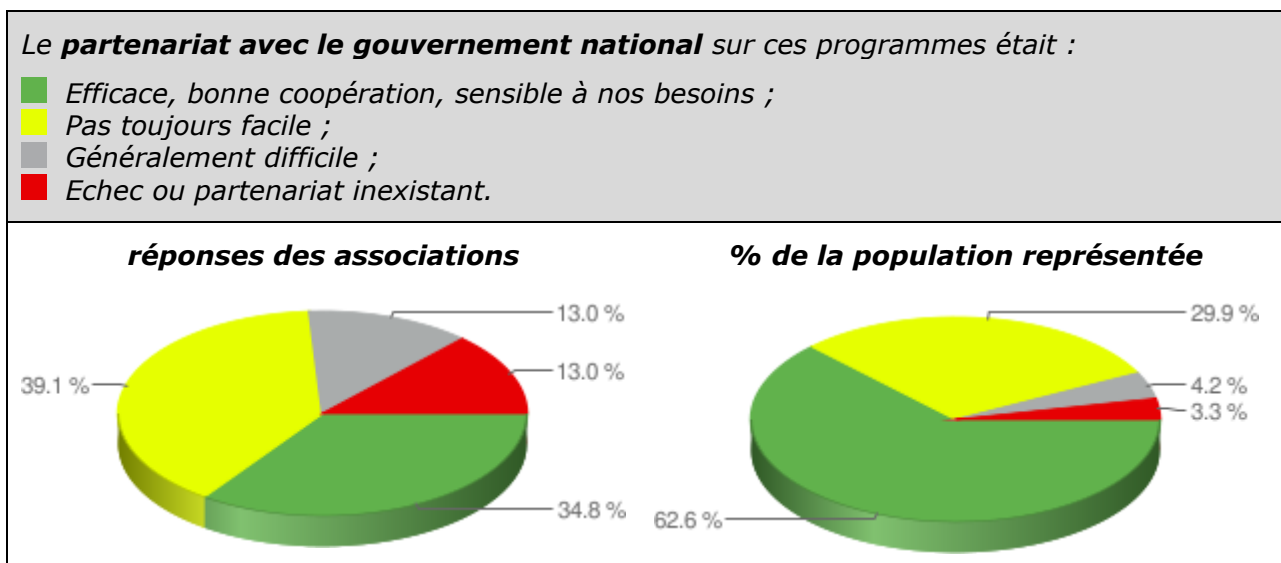
En temps de crise, cette approche devrait permettre de faire face au mieux au ralentissement économique et assurer la fourniture des services tout en maintenant la qualité de vie, l'environnement local, une croissance économique durable, la sécurité communautaire, une bonne éducation, un logement décent et la régénération. La crise devrait contraindre les autorités locales à faire des économies de £ 500 millions (€ 548 millions) dans les années à venir.

5. Programmes et actions de soutien

Seules deux associations (en Finlande et en Lettonie) ont confirmé que leur gouvernement national avait introduit des programmes ciblés de relance économique en partenariat avec les autorités locales ou régionales. Nous pouvons présumer que, dans les autres pays, de telles mesures générales correspondaient à des programmes de stimulation anticycliques généraux qui ne s'adressaient pas spécifiquement aux collectivités territoriales.

Il est difficile d'évaluer l'efficacité et la rapidité de la mise en œuvre de ces programmes. 22 % des associations estiment que ces programmes ont été mis en œuvre trop lentement, mais 9 % estiment au contraire que cela s'est fait rapidement.

La majorité des associations (74 %) indiquent avoir établi, dans ce processus, un partenariat efficace (35 %) ou équitable (39 %) avec leur gouvernement national. Seules 26 % des associations estiment que ce partenariat était difficile (13 %) ou inexistant (13 % - Estonie, Autriche et Luxembourg).



Par contre, par rapport au nombre d'habitants par pays, les associations estimant que leur gouvernement national a été coopératif représentent 93 % (63 % + 30 %) de la population. A peine 7 % (4 % + 3 %) déclarent qu'il n'y a eu aucun dialogue constructif avec les autorités nationales.

SUR LE TERRAIN: Le soutien de la municipalité de Linz aux entreprises locales

Linz, en Autriche, a décidé de soutenir les entreprises locales en leur garantissant des prêts bancaires. Un montant de €10 millions a été retenu à cet effet. Les entreprises locales peuvent souscrire à une garantie bancaire de prêt pour un montant maximal équivalent à leur versement annuel de taxe professionnelle.

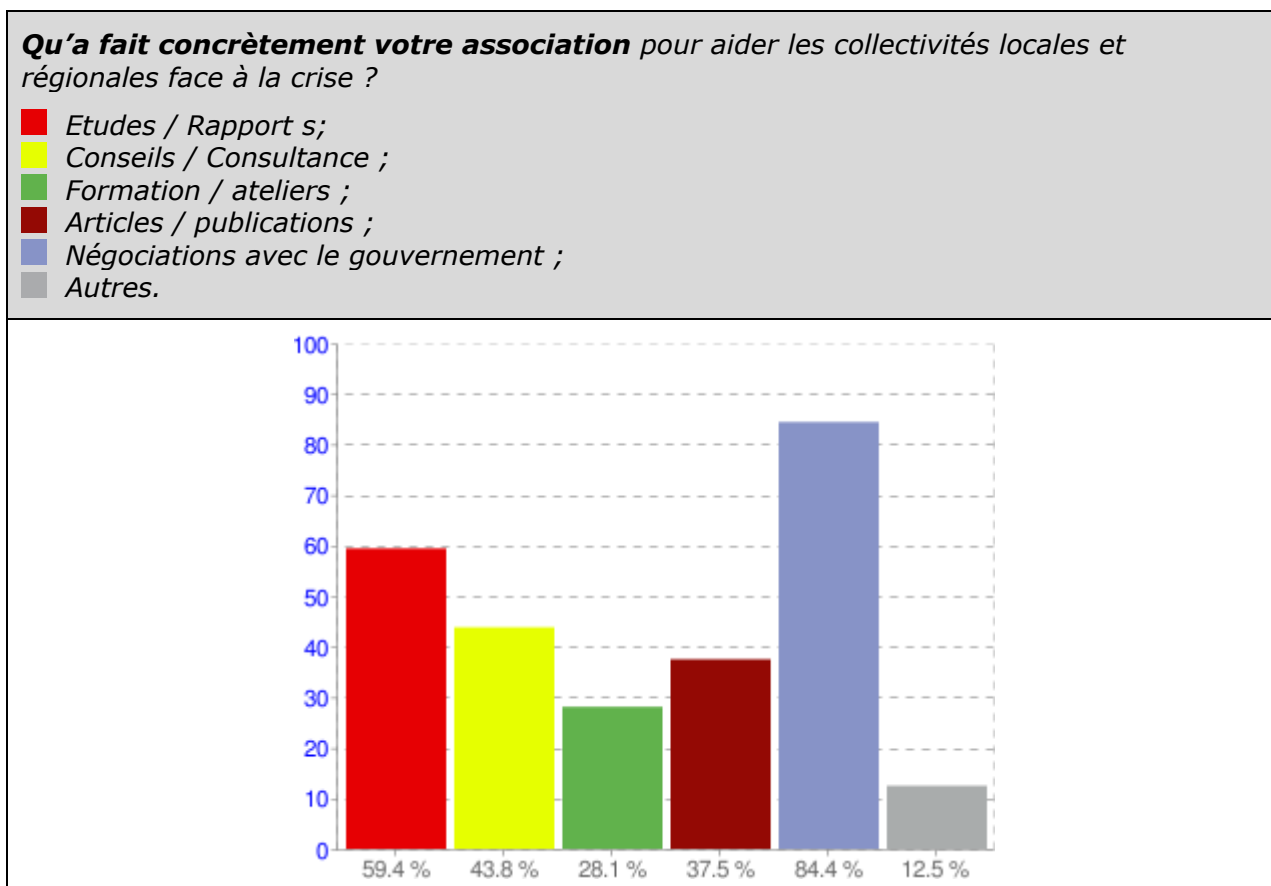
La société de vente par correspondance Quelle Austria employant 1000 personnes a présenté une demande de crédit d'exploitation de € 1 million. Ce montant, qui correspond à la taxe professionnelle annuelle payé par Quelle Autriche à Linz, sera garanti par la ville jusqu'à € 0,8 millions.

Les garanties de prêts bancaires font partie d'un paquet global de soutien économique approuvé par le conseil municipal en mars 2009, d'une valeur de € 261 millions pour la période 2009-2015. Dans un premier temps, il sera utilisé pour fournir des repas gratuits aux enfants dans les écoles maternelles (€ 17,5 millions), assurer les frais induits par les bâtiments municipaux et les investissements en construction (€ 13,4 millions), investir dans l'hôpital local (€ 87,2 millions), moderniser les ascenseurs (€ 3,4 millions), couvrir les frais du réseau de chauffage urbain (€ 135 millions), soutenir les activités scientifiques et la recherche (€ 2,1 millions), assurer une politique active de l'emploi (€ 1,4 millions).

6. La contribution des associations nationales

Pratiquement toutes les associations nationales de collectivités locales et régionales ont pris des mesures pour aider leurs membres confrontés à la crise.

Ainsi, 84 % des associations ayant participé à l'étude ont entamé des négociations avec leurs gouvernements, 61 % ont réalisé des études et enquêtes, 45 % ont offert un service de conseils et de consultance et 39 % ont écrit des articles et des rapports pour leurs membres.



Plusieurs associations, notamment dans le nord (Finlande, Islande, Norvège) et le sud (Albanie, Bulgarie, Espagne, Grèce) ont en outre mis sur pied des sessions de formation destinées aux collectivités territoriales.

SUR LE TERRAIN: L'association bulgare se concentre sur les finances

L'Association Nationale des Municipalités de la République de Bulgarie (NAMRB) a décidé d'entreprendre des activités de conseil et de consultation approfondies dans le domaine de la budgétisation municipale et du financement afin de soutenir ses membres.

Elle a organisé un événement national de formation pour aider les municipalités dans l'élaboration et l'adoption des budgets municipaux dans un contexte de crise financière et économique. L'association a élaboré et publié une série de documents proposant des actions et mesures pour la conception et l'exécution des budgets municipaux en temps de crise.

NAMRB a mis en place une équipe de conseillers chargés d'encadrer les municipalités. Elle a également créé un forum pour les conseillers municipaux et experts financiers sur la manière d'élaborer et mettre en œuvre des mesures anti-crise.

[4 POUR ALLER PLUS LOIN...]

Le CCRE a publié sa première étude sur l'impact de la crise économique et financière sur les collectivités locales et régionales en avril 2009, toujours sur la base des réponses de ses associations membres à un questionnaire.

Par ailleurs, nombre d'institutions, associations et autres organisations ont réalisé des études et analyses sur le thème de la crise, en termes généraux ou sous l'angle local ou régional. La liste ci-dessous en reprend les principales :

Réseaux internationaux de collectivités locales et régionales

- L'**Assemblée des Régions d'Europe** (ARE) a réalisé un sondage auprès de ses membres, en septembre 2009, sur le rôle des régions dans la reprise économique. (en anglais)
- La **Conférence des Régions Périphériques et Maritimes** (CRPM) a réalisé un sondage auprès de ses membres au printemps 2009. Les conclusions sont disponibles sur le site de la CRPM.
- En août 2009, **Eurocités** a publié une enquête sur la récession et la reprise dans les villes d'Europe. (en anglais)
- **Cités et Gouvernements Locaux Unis** (CGLU) publiera en novembre 2009 une évaluation de l'impact de la crise sur les collectivités locales dans le monde.

Union européenne

- La **Commission européenne** a créé un site Internet intitulé "L'Europe, moteur de la relance", qui comprend des recommandations pour affronter la crise. Pour sa part, la salle de presse virtuelle d'EUROPA rassemble les communiqués de presse, articles et vidéos concernant la crise.
- La DG Affaires économiques et financières de la Commission européenne a dédié une partie de son site à la crise économique et financière (discours, sondages, tableaux...)
- La **Banque centrale européenne** offre sur son site des indicateurs et chiffres sur la crise.
- Le **Comité des Régions** (CdR) publiera lui aussi les conclusions de son étude "Le plan européen de relance économique dans les régions et villes » début novembre.
- **Eurostat** offre aussi une masse d'informations utiles sur l'économie européenne (PIB, emploi, etc) par pays.

Organisations internationales

- Le **Fond monétaire international** (FMI) a publié de nombreux articles et études sur la crise en Europe.
- L'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE) a publié une enquête économique sur l'UE le 21 septembre 2009.
- Le **Centre international pour le crédit local** a réalisé une étude (en anglais) sur l'impact de la crise sur les banques de finances publiques et leurs partenaires locaux et régionaux, couvrant la période d'octobre 2008 à juillet 2009.

[5 ASSOCIATIONS AYANT CONTRIBUÉ À L'ÉTUDE]

Sans elles, le CCRE n'aurait pas pu produire cette deuxième étude :

- Association Albanaise des Municipalités - www.aam-al.com
- Association des Villes Allemandes - www.staedtetag.de
- Association des Villes autrichiennes - www.staedte.at
- Union des villes et communes de Flandre - www.vvsg.be
- Union des villes et des communes de Wallonie - www.uvcw.be
- Association Nationale des Municipalités de la République de Bulgarie - www.namrb.org
- Union des Municipalités Chypriotes - www.ucm.org.cy
- Association des Comtés Croates - www.pgz.hr/hzz
- Pouvoirs Locaux du Danemark - www.kl.dk
- Régions Danoises - www.regioner.dk
- Fédération Espagnole des Municipalités et Provinces - www.femp.es
- Association des Villes Estoniennes - www.ell.ee
- Association des Pouvoirs Locaux et Régionaux Finlandais - www.kunnat.net
- Association française du CCRE - www.afccre.org
- Union Centrale des Villes et Communes de Grèce - www.kedke.gr
- Association des Pouvoirs Locaux d'Islande - www.samband.is
- Union des Gouvernements Locaux et Régionaux de Lettonie - www.lps.lv
- Association des Pouvoirs Locaux de Lituanie - www.lsa.lt
- Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises - www.syvicol.lu
- Association des Collectivités Locales de Macédoine - www.zels.org.mk
- Association Norvégienne des Pouvoirs Locaux et Régionaux - www.ks.no
- Association des Municipalités Néerlandaises - www.vng.nl
- Association des Provinces des Pays Bas - www.ipo.nl
- Association Nationale des Municipalités Portugaises - www.anmp.pt
- Association des Gouvernements Locaux (UK) - www.lga.gov.uk
- Convention des autorités locales écossaises - www.cosla.gov.uk
- Association galloise des gouvernements locaux - www.wlga.gov.uk
- Association des Villes et Communes Slovaques - www.zmos.sk
- Association des Municipalités et Villes de Slovénie - www.skls.si
- Association suédoise des collectivités locales et des régions - www.skl.se
- Association Suisse du CCRE - www.ascgre.ch
- République tchèque - www.smocr.cz
- Association des Villes Ukrainiennes - www.auc.org.ua

> CCRE Paris

15 Rue de Richelieu

F-75001 Paris

Tel : + 33 1 44 50 59 59

Fax : + 33 1 44 50 59 60

www.ccre.org

E-mail : cemr@ccre.org

> CCRE Bruxelles

Square De Meeûs 1,

B-1000 Bruxelles

Tel : + 32 2 511 74 77

Fax : + 32 2 511 09 49

www.ccre.org

E-mail : cemr@ccre.org



DG Education et culture

Avec le soutien financier de la Commission européenne
Soutien aux organisations actives dans le champ de la citoyenneté européenne active



Partenaire du CCRE